



Problemes suite aux pluies

Par **fdh**, le **08/09/2008** à **12:49**

bonjour,

nous sommes locataires d'une villa individuelle à etage epuis moins d'un an et depuis les dernières pluies de juin à ce jour nous avons constaté une infiltration de d'eau de pluie dans notre salle de bains à l'étage une de nos chambres au rez de chaussée par l'intermédiaire du lustre et nous avons un gros problème d'odeur pestinencielle dans la 3 ème chambre du rez de chaussée nous avons du mal à contacter notre propriétaire nous avons fait une déclaration de siniste il s'avère que de nombreuses tuiles sont endommagées mais notre propriétaire ne reagit pas et ne nous donne pas les coordonnées de son assureur donc nous sommes dans l'attente avec 2 pièces condamnées

pouvez vous m'indiquer quels sont mes droits et les devoirs de mon propriétaire?

vous en remerciant par avance